



## Ecoles en danger

Edito

Petit à petit, le voile se lève sur les réelles intentions de la mairie. **Quatre nouvelles écoles vont fermer (Curie et Capucines en centre-ville ; Anémones et Bleuets au Val Fourré).** D'autres, comme les Violettes et Vilmorin sont menacées. Et nous ne savons sans doute pas tout.

En fait, la ville veut créer 16 grands groupes scolaires, avec davantage de classes et d'élèves. Pourquoi ? Pour faire des économies d'abord mais aussi pour réaliser de juteuses opérations immobilières sur les terrains libérés. Or, toutes les études le montrent : des établissements de taille moyenne et un nombre réduit d'élèves par classe améliorent les conditions de travail et les résultats des enfants.

Ce devrait donc être **LA** priorité de la mairie en matière scolaire.

Au lieu de cela, **le maire préfère la rentabilité à la proximité. Il préfère la rentabilité à la qualité.**

Face à cela, un collectif pour la défense de l'école à Mantes-la-Jolie a été créé. Il regroupe des parents d'élèves, des enseignants et des élus. Nous allons travailler, sur le long terme, à la construction d'une opposition aux aspects négatifs du plan de la municipalité et à la création de contre-propositions.

Nous souhaitons rassembler largement autour de ces bases pour la défense des écoles de la ville. Soyons nombreux à nous mobiliser sur ce sujet essentiel.

Laurence  
**THIEFFINE**  
Conseillère  
municipale.



## La ville condamnée

Le Tribunal administratif vient de condamner la ville pour « **excès de pouvoir** ».

Dès son élection, le maire avait voulu réduire la place et les droits de l'opposition (limitation du temps de parole, du nombre d'intervenants par groupe et délai de transmission des questions avant le conseil anormalement long). Nous avons demandé au maire de modifier son projet, il n'a rien voulu entendre.

Nous avons donc dû déposer un recours en annulation auprès du tribunal. Au terme de la procédure, le 24 septembre, **le tribunal nous a donné en tièrement raison.**

Nous le redisons : nous sommes dans un Etat de droit, même à Mantes-la-Jolie !

Nous espérons maintenant que le maire va se conformer à cette décision de justice...

Guillaume **QUEVAREC**  
Président du Groupe socialiste et citoyen  
au Conseil municipal



## Pathétique

**(Pierre Bédier revient en mairie... au cabinet du maire !)**

Le maire de Mantes-la-Jolie vient donc de recruter Pierre Bédier en tant que « chargé de mission bénévole » à son cabinet.

**Cette décision est scandaleuse et pathétique.**

Scandaleuse parce que la Cour de Cassation de Versailles a confirmé cette année de manière définitive la condamnation de Pierre Bédier pour corruption et recel d'abus de biens sociaux. C'est tout un système reposant sur le clientélisme et l'affairisme que la justice a sanctionné.

Or, aujourd'hui, de manière claire, le maire de Mantes-la-Jolie semble cautionner les faits de corruption. Le refus de M. Vialay de se porter partie civile au nom de la ville en a d'ailleurs toujours témoigné.

C'est la preuve que **le maire de Mantes n'est qu'une marionnette.**

**Jusqu'à présent, Pierre Bédier tirait les ficelles dans l'ombre. A présent, il veut le faire en pleine lumière.**

Pourquoi avoir attendu 6 mois pour nommer un bénévole aussi indispensable ?

Et pour quelle mission ? Mystère total...

Pathétique aussi pour P. Bédier qui, plutôt que de faire amende honorable, persiste et signe. Quel manque de dignité. Nous sommes indignés de siéger dans les mêmes espaces de notre démocratie locale avec ces personnes qui n'ont aucun sens de la moralité.

### Un recours au tribunal déposé

L'image de notre ville pâtit de ces différentes manipulations internes à l'UMP. Cette décision ne fera qu'amplifier la crise de confiance des citoyens envers les hommes politiques.

En plus, **cette décision est illégale**, pour plusieurs raisons : violation de la loi (P. Bédier est privé de droits civiques), détournement de pouvoir, défaut de motivation, absence de précision...

**Nous avons donc déposé un recours** auprès du tribunal **pour la faire annuler.**

Radouane **ATROUSSY**  
Conseiller municipal



## Grève du personnel, le directeur renvoyé : du rififi à la mairie !

Jugez par vous-même :

- des agents municipaux qui se mettent en grève
- un directeur général (le « patron ») qui est poussé à la démission
- des dissensions entre les adjoints (menace de retrait de délégation, réunions de bureau houleuses...)

La ville de Mantes connaît depuis la rentrée une situation très tendue.

Le maire est responsable de cette situation catastrophique car il a soutenu et laissé faire.

Dans quasiment tous les services, le sous-effectif est notoire. Il met en péril la qualité de travail des agents, mais aussi les conditions d'exercice du service public.

Les vrais besoins ne sont pas pourvus et dans le même temps, les embauches d'amis politiques s'accroissent : des cadres en provenance de Poissy, des allers et retours avec le Conseil Général, le chef de file de la droite de Limay

Après un mouvement de grève, les agents ont obtenu quelques timides avancées. Nous soutenons leur démarche et appelons le maire à changer sa manière de gérer le personnel et la ville.

Ndèye Satala **DIOP**  
conseillère municipale



## Oui à l'accession sociale à la propriété

Deux projets ont été votés au dernier conseil : 61 logements à l'emplacement des tours Ramon, 60 à 65 logements place Camus. L'objectif est d'arriver à un prix de vente « raisonnable ».

Ces programmes s'adressent aux primo-accédants (avec prêt à taux zéro, Pass Foncier). Nous insistons pour qu'une vraie concertation se mette enfin en place.

Et nous demandons aussi au maire de permettre de l'accession sociale à la propriété dans tous les quartiers, pas uniquement au Val fourré.

Le PS a voté Pour ; PC et Décil Contre.

Ali **EL ABDI**



## Le conseil municipal en bref :

### Un centre culturel marocain au centre-ville

Malgré le coût que cela représente (la ville offre un terrain à l'euro symbolique à l'Etat Marocain, au 16 rue de Champagne et elle prend en charge la démolition du hangar), l'idée d'installer un « espace de dialogue et d'amitié », un lieu d'exposition à Mantes nous paraît être une bonne idée. Cela va permettre, dans une situation géographique centrale, un vrai brassage des cultures.

Le PS a voté Pour ; Contre : PC et Décil.

### Logement de fonction : toujours l'opacité

Les conseils passent et la méthode demeure : aucune transparence, des dépenses pour travaux parfois très élevées et peu justifiées.

Et surtout, une liste de logements qui ne cessent de s'allonger de mois en mois : aujourd'hui, 59 personnes sont logées, nouveau record ! Il n'y a jamais autant dans cette ville.

Le clientélisme a de bon reste...

Toute l'opposition a voté contre.

### Petite enfance : des améliorations

Devant le retard et suite aux nombreuses interventions des parents et des élus de l'opposition, la ville a enfin décidé d'augmenter le nombre de places en crèche. Le taux de satisfaction est en effet très bas, 20% cette année. Une centaine de places (accueil à la journée et halte-garderie) sont promises. Cela va dans le bon sens.

Le PS a voté Pour ; Décil contre.

### Travaux dans les rues Durand, Zola, Croix Ferrière, Carrières et Coquilles

Lors du dernier conseil, nous nous étions étonnés du fait que la mairie lançait le marché sans avoir fini la concertation, ni sans avoir suffisamment pris en compte les problèmes de stationnement dans ces quartiers... La méthode paraissait étrange. Cela n'a pas raté, les riverains ont justement protesté.

Contrairement à ce que pense le maire, faire de la concertation, ce n'est pas perdre du temps, au contraire... on en gagne souvent à écouter, expliquer et trouver des solutions ensemble, avec les habitants, les premiers concernés.

## Nous rejoindre, c'est faire progresser les débats de notre société

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Je souhaite prendre contact avec l'équipe socialiste de Mantes-la-Jolie

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

A renvoyer au Parti Socialiste 11 place Saint Maclou 78200 Mantes-la-Jolie Tel : 01 30 98 07 50.

Site : [www.ps-manteslajolie.fr](http://www.ps-manteslajolie.fr) ; Permanence : samedi matin de 10h à 12h.

**Attention :**  
Changement de site  
internet :  
www.  
ps-manteslajolie.fr